

Appel à contributions pour un ouvrage collectif

Thématique : Combats d'art(iste) pour la paix

Géographie : la Tunisie

Époque : entre 2010 et 2020

Disciplines concernées : arts, lettres, sciences humaines et sociales.

En collaboration scientifique avec :

- l'**IdPD** (Institut de la paix et du développement, Université Côte d'Azur, France)
- l'**US** (Université de Sousse, Tunisie)
- le **CTEL UPR⁶³⁰⁷** (Centre transdisciplinaire d'épistémologie de la littérature, et des arts vivants, Université Côte d'Azur, France)
- le **CIRDAV** (Centre international de recherche et de documentation sur les arts vivants, Hammam Sousse, Tunisie)
- l'**INP** (Institut national du patrimoine, Tunis)
- l'**AMVPPC** (Agence de mise en valeur du patrimoine et de promotion culturelle, Tunisie)
- l'**MAS** (Musée archéologique de Sousse)

Argumentaire

Le Congrès international des arts et des littératures pour la paix (Nice - Sousse 2020) vise la publication scientifique d'un ouvrage collectif sur la résistance pacifique par les arts et les littératures en Tunisie entre 2010 et 2020.

Nier le fait que la résistance créative, concrétisée par des auteur·e·s et des artistes tunisien·ne·s pendant le règne de l'Ancien régime, ait joué un rôle important dans la préparation des esprits à la révolution, c'est donner raison aux faux-monnayeurs de l'Histoire. Il est donc indéniable que l'activisme artistique et littéraire contribue à la production d'une culture pour la paix.

La Paix n'est pas envisagée ici comme le résultat d'un retour à la « normalité » ou l'exercice d'une simple « pacification » des rapports sociaux. La question d'un art *pacificateur* est envisagée dans la mesure où il serait capable d'instaurer un esprit critique, vigilant, conscient de ses limites. Rappelons que l'art activiste, appelé aussi art sociopolitique, se situe dans une tradition avant-gardiste qui va à l'encontre de la spécialisation du domaine de l'art. S'interroger sur la pertinence du concept de « culture de la paix » en Tunisie post-révolution revient à questionner la capacité des « œuvres d'art et littéraires » actuelles à franchir l'idée d'une similitude entre le beau et le bien, et s'inscrire dans la volonté de fonder « une éthique de la considération » (Corinne Pelluchon, 2018) en mesure de défier les forces qui s'opposent à la créativité, aux valeurs de la citoyenneté et à la vie. La culture de la paix serait une alternative à la culture de la violence et de l'oppression.

Elle prémunit la société contre la soumission à un dictateur. L'art *pacificateur* serait, donc, en mesure d'armer les citoyens en améliorant leurs capacités d'analyse, de critique et d'imagination.

Cet ouvrage suppose que la résistance serait un acte *pacificateur* dans la mesure où elle serait capable d'induire un débat sociétal qui porte sur des conceptions émancipées d'une société où l'individu se prolonge et se dépasse. Sans se laisser absorber par le militantisme ni par l'asservissement de son œuvre au folklore festif de la commémoration de la Révolution, et en s'ouvrant à « une réalité en devenir » (Malek Bennabi, 2004), l'artiste-auteur-e* militant rejoint le travail de l'art contemporain, qui, depuis Marcel Duchamp, induisait une altération de l'objet d'art en faveur de l'état de questionnement qu'il provoque. Grâce à des démarches reposant sur la réflexion, l'art militant s'inscrit en dehors de la contemplation, il suscite, désormais, des interrogations sur la signification de l'œuvre, ses enjeux et surtout sur des apparences esthétiques inhabituelles qui interrogent plus qu'elles ne rassurent le spectateur.

Le thème « combats d'art(iste) pour la paix », proposé dans cet ouvrage, touche plusieurs champs de recherche: les Historiens peuvent trouver dans les pratiques littéraires et artistiques de/en résistance un témoignage ou un symptôme de leur temps. Les Sociologues et les Gender Studies peuvent y déceler de nouvelles émanations des réalités sociales, politiques ou sexuelles. Tandis que les chercheurs en Cultural Studies peuvent interroger, en prenant appui sur ces traces écrites, peintes, photographiées, de nouveaux modes de faire et de pensée « *en littéraire* » et « *en plasticien* ».

Par ailleurs, cette publication collective ne propose pas de *faire l'histoire* d'une pratique dite communément *postrévolutionnaire*. Mais plutôt, elle entend réunir les contributions écrites de chercheurs de tous horizons afin de réfléchir aux diverses expressions artistiques et littéraires plurielles *artisticosociales* (emprunt du quotidien, plagiat de discours politique, actualité imagée, temporalité visqueuse, spectacularisation de la violence, dé-esthétisation d'image ou de scène, littérature carcérale, contre-culture, Slam, documentaire, représentation de l'indicible, art alternatif, etc.), et déterminer leurs enjeux dans la construction et la circulation d'une culture de la paix en Tunisie post-révolution.

Par le travail de l'imaginaire contre les forces de l'oppression les artistes-auteur-e-s tunisien.ne-s montrent, à leurs manières, que tout système de dominance reste un horizon franchissable. Ces ouvrier.e-s de l'imaginaire choisissent de naviguer à contre-courant des formes esthétiques impliquées dans la propagande politique, économique ou idéologique. Ils se produisent dans des milieux alternatifs (mur, entrepôt, prison, garage, parking, presse clandestine, manifeste, théâtre d'intervention, blog, Tweeter, Face book, You Tube, etc.). Les écrits carcéraux ne narrent pas que la vie dans les prisons ou les tourments de l'auteur-e, ils apportent aussi une réflexion intellectuelle, presque philosophique, sur la nature humaine et les valeurs universelles de la dignité, de la justice et de la liberté. Certains écrits sont des journaux intimes, d'autres de petites notes écrites sur des bouts de papier qui attestent d'un besoin urgent de témoignage. Un nombre important d'œuvres gagnent en *impact* social et culturel et arrivent à créer des failles dans le système dictatorial et parfois induisent des changements sociopolitiques et populaires importants.

En somme, cet ouvrage s'intéresse à l'étude de l'imbrication entre les dimensions esthétiques et militantes au sein des œuvres littéraires et artistiques individuelles ou collectives en Tunisie entre 2010 et 2020 : créations et parcours alternatifs et solidaires engagés dans la production d'un art *révolté* doté d'une capacitation ou d'un *empowerment* (Marie-Hélène Bacqué, Carole Biewener, 2013) de changement des esprits et d'une forte intention d'interaction avec la réalité. Il propose d'étudier concrètement les pratiques, leurs enjeux et leurs impacts en Tunisie et ailleurs. On parle ainsi d'une forme authentique d'art *plasticien* et de littérature *plasticienne*.

La finalité que l'on attribue à cet ouvrage est, donc, de valoriser ce que la résistance pacifique aux moyens des arts et des littératures permettrait de développer : un discours percutant et actuel qui met en exergue les abus et les handicaps de notre époque, déploie une lecture critique et vigilante du réel, déplace le regard, déjoue les pièges des chimères et ouvre de nouvelles perspectives, pour ainsi développer une culture pour la paix.

-Que *valent* les pratiques artistiques et littéraires contemporaines en Tunisie, aujourd'hui, en soi et pour le *nous* dans la lignée des polémiques actuelles sur les valeurs universelles de la liberté, la justice, le vivre ensemble, l'humain, le sociétal, et globalement la paix ?

-Comment les artistes arrivent-ils à se libérer dans l'acte créateur ? Dans ce cas peut-on parler de finalité révolutionnaire et citoyenne de l'activité culturelle dans le sens où l'œuvre d'art deviendrait « une promesse de liberté », comme le disait Olivier Revault d'Allonnes (1973).

-Si la résistance créative, en tant que projet de libération et de transformation, arrive à faire évoluer les consciences est-ce alors que l'« œuvre d'art » acquiert une valeur *performante* ?

-Dans quelle mesure l'interaction entre le contexte citoyen et la production esthétique et littéraire serait-elle propice à l'instauration d'une dynamique critique et éthique susceptible de maintenir les valeurs de l'indépendance, de l'intégrité, de la dignité et de l'autonomie ?

L'ouvrage développera cette question de la résistance pacifique aux moyens des arts et des littératures en Tunisie entre 2010 et 2020, à partir des axes suivants (à titre indicatif) :

Axe 1

L'héritage de la Résistance pacifique dans les arts et les littératures

La culture et les arts en Tunisie ne mènent pas une existence retranchée, à l'abri des conflits. En effet, l'exaltation de la résistance contribue toujours à définir un exercice de contestation contre quelque chose (système d'injustice, doctrine de domination, code, catégorie d'excentricité, marginalisation, etc.). Il convient de définir ces différents contextes et de déterminer le rôle qu'ils ont joué dans l'émergence d'une création alternative.

-Quels sont les événements qui ont suscité la résistance des artistes-auteur·e·s?

-Dans quelles mesures la Résistance populaire devenait une possibilité pour la création ?

-« Résister ». Quelle signification prêter à ce verbe ou au substantif auquel il renvoie dans les champs culturels, sociaux et humains?

Axe 2

Figures, attitudes et statuts de l'artiste-auteur·e militant·e

Depuis la Révolution, l'image et le statut de l'artiste-auteur·e ont énormément changé. Rares sont devenus les rituels de la visite, avec cet effet d'intimidation, du poète·esse, de l'écrivain·e ou de l'artiste. Grâce aux blogs, sites, et réseaux sociaux ou à l'*in vivo* des espaces publics, ils sont devenus plus proches et plus accessibles. Si la peinture y a perdu de son aura, peut-être y a-t-elle gagné en *impact* sociologique et médiatique ? Si le verbe de l'autre y a perdu de sa valeur oraculaire, peut être y a-t-il gagné en résonance publique ?

Les groupements d'artiste-auteur·e·s militant ont évolué sous des formes diverses (associatif, indépendants, individuel, collectif, groupe, union etc.). Leurs interventions et leurs actions observées dans l'espace public (rue, gare, salle d'exposition ou de lecture, etc.) ancrées dans une vision contestatrice, bien qu'elles s'avèrent fragiles et éphémères, ne manquent pas de provoquer et de bouleverser leurs publics.

Par ailleurs, la traduction publique du créateur·trice dans l'espace commun le force à « parier sur le devenir, par l'expérience du risque » (Valentin Feldman, 2006). Son *action-intervention* ou la mise à disposition de son corps au service de la performance (le corps qui tague, le corps qui danse, le corps qui hurle, le corps qui raconte, etc.) claquent comme des coups de feu dans la chair du réel. Toutefois, en jetant du trouble dans le lisse et l'aseptisé le prix des conséquences sous-jacentes à ses actes contestataires était parfois très couteux pour l'artiste même.

Pour se défendre, certains d'entre eux s'inventent de nouvelles manières d'être artiste-auteur·e, de nouvelles manières d'être dans la *langue* et de nouvelles approches d'être dans le *faire*.

-Quelles sont les figures, les attitudes et les postures marquantes des artistes et des auteurs qui ont contribué à repousser les limites, provoquer les consciences, briser les frontières et enfreindre les doctrines dominantes en Tunisie entre 2010 et 2020 ?

-Comment l'attitude publique de l'artiste ou de l'auteur élabore-t-elle des effets de sens et élargit-elle notre manière d'être au monde ?

-Par quels moyens (méthodologiques et/ou pratiques) les artistes et les écrivain·e·s transforment-ils l'autobiographique, l'intime et le privé en *Politique* ?

-Quels étaient ces « enjeux » qui ont stimulé les écrivains et les artistes et qui apparaissent explicitement ou implicitement dans l'œuvre?

-Comment arrivent-ils à mettre à jour le sens, les valeurs et l'éthique en phase avec ce qui est *entraîné de se passer* ?

Axe 3

Résistances créatrices : arts et littératures de/en résistance (œuvres ou corpus produits en Tunisie entre 2010-2020)

De la fin de 2010 à aujourd'hui, certaines œuvres artistiques et littéraires se sont imposées, sur la scène culturelle en Tunisie, par leur puissance de questionnement et par leur teneur esthétique et critique engagée dans le débat citoyen et sociétal. C'est parce qu'elles se confondent dans leurs contenus à des questions tabous et interdites, longtemps laissées en suspens, en silence. Ces œuvres et ouvrages ne cherchent pas à « plaire », mais à interpeler l'esprit de son spectateur/lecteur. En instaurant un sens peu commun, elles sont parfois jugées élitistes et difficiles d'accès, néanmoins elles arrivent à avoir un véritable impact critique vis-à-vis de certaines forces, doctrines ou idéologies.

-Quelles sont les questions que les œuvres de/en résistance, parues en Tunisie entre 2010 et 2020, explorent, les failles qu'elles creusent, les complexes qu'elles font sourdre et les limites qu'elles repoussent ? Que proposent-elles d'être, de dévoiler et de dire ?

-Quelles sont les promesses, les ouvertures et les possibilités qu'elles offrent pour armer le citoyen ?

-Quelles cohérences sont à l'œuvre, quelles exigences dans le texte, dans l'image ou dans la parole pour instrumentaliser les esprits, renforcer l'imagination et le sens critique du spectateur/lecteur, tout en s'approchant du mot sans le dire et du concept sans l'illustrer, c'est-à-dire tout en résistant *dans* et *par* l'acte plastique, *dans* et *par* l'acte littéraire, *dans* et *par* l'acte chorégraphique, cinématographique, théâtral, etc. ?

Axe 4

La culture de la paix produite en Tunisie post-révolution : visibilité, modes de circulation et échos dans le monde.

L'inscription des œuvres de/en résistance dans ce qu'on appelle l'espace public (rue, salle d'exposition, salon du livre, média, etc.) n'est pas anonyme, passagère ou inoffensive, elle a provoqué des *im-pacts* sur l'opinion publique en Tunisie et ailleurs. Bien qu'il manque encore une réflexion plus stratégique voire une tactique sur les façons de développer la visibilité de ces œuvres à l'échelle nationale ou mondiale, certaines œuvres et expériences ont réussi à circuler à travers le monde.

-Quels devenir de la littérature et des arts de/en résistance dans l'espace intellectuel, culturel, médiatique, virtuel, etc.?

-Comment valoriser les traces laissées dans l'espace public ou numérique, les marques, les graphes, les restes des poèmes, les ombres des images, etc., dans le travail de reconstitution chronologique et historique ?

-Quels sont les débats sociétaux et citoyens induits par ces œuvres ?

-Quels sont les impacts, les dynamiques et/ou les échos de la culture de la paix produite en Tunisie post-révolution dans le monde ?

Bibliographie

BACQUÉ Marie-Hélène et BIEWENER Carole, *L'empowerment, une pratique émancipatrice ?*, La découverte, Paris, 2013, 175 pages.

BENNABI Malek, *Problèmes de la civilisation, La réalité et le devenir*, trad. Nour-Eddine Khendoudi, Éditions Alem El-Afkar, Alger 2004, 109 pages.

FELDMAN Valentin, *Journal de guerre « Imbéciles, c'est pour vous que je meurs ! » (1940-1941)*, Tours, Éditions Farrago, 2006, 347 pages.

PELLUCHON Corinne, *Éthique de la considération*, Éditions du Seuil, janvier 2018, 288 pages.

REVAULT D'ALLONNES Olivier, *La création artistique et les promesses de la liberté*, Klincksieck, 1973, 301 pages.

* le terme artiste-auteur·e est une abréviation de : artiste auteur·e d'œuvres d'esprit littéraires et dramatiques, musicales et chorégraphiques, audiovisuelles et cinématographiques, photographiques, plastiques et graphiques, etc.

Modalités de soumission des articles

Les articles scientifiques inédits, en langue française ou arabe de taille maximale 16 pages Word hors références bibliographiques, et n'ayant déjà pas fait l'objet d'une publication, sont à envoyer en format (.doc) avec le nom de l'auteur·e et l'axe de l'ouvrage concerné (exemple : Mila_axe3.doc) au plus tard le **20 Octobre 2020 à midi (heure de Paris)** à l'adresse mail suivante : cialp.nice.sousse.2020@gmail.com

Les réponses du comité scientifique seront communiquées à partir du mois de novembre 2020 à tous les auteur·e·s.

Indications aux auteur·e·s

Éléments de l'article

1. Prénom et Nom de l'auteur·e, son affiliation scientifique et son email.
2. Courte biographie de l'auteur (4-6 lignes).
3. Axe de l'ouvrage : indiquer l'axe de l'ouvrage concerné par l'article (axe1, 2, 3 ou 4)
4. Mots clés : 3 à 5 mots clés.
5. Résumé de l'article : 6-10 lignes en un seul paragraphe.
6. Le titre de l'article.
7. Le corps de l'article : ne dépasse pas 16 pages Word, en application des règles de mise en page ci-dessous.
8. Bibliographie.

Mise en page :

- L'intitulé de l'article : Arial, taille16, gras, centré, sans guillemets.
- Les chapitres (titre, partie, etc.): Arial, taille 12, gras, retrait positif (0.5cm)
- Le corps de l'article et la bibliographie: Time New Roman, taille 12 en français et taille 13 en arabe, corps du texte justifié, interligne simple, retrait positif de la première ligne (0.5 cm).
- Les notes de bas de pages : Time New Roman, taille 11 en français et taille 12 en arabe, justifié, interligne simple.

Citations (en bas de page):

- > Pour un ouvrage :
Prénom Nom, *Titre de l'ouvrage* [date de la 1^{ère} édition], Lieu, Éditeur, date, « collection », p. citée(s).
- > Pour un article :
Prénom Nom, « Titre de l'article », *Titre de la revue*, numéro, date, p. citée(s).
- > Pour un article de revue électronique :
Prénom Nom, « Titre de l'article », *Titre de la revue*, numéro, date de mise en ligne, URL du site, (consulté le : - - -).

Bibliographie de l'article

> Pour un ouvrage :

NOM Prénom, *Titre de l'ouvrage* [date de la 1^{ère} édition], Lieu, Éditeur, date.

> Pour un article :

NOM Prénom, « Titre de l'article », *Titre de la revue*, numéro, date.

> Pour un ouvrage collectif :

NOM Prénom, « Titre de l'article », in NOM Prénom (dir), *Titre du collectif*, Lieu, Éditeur, date.

> Pour un article de revue électronique :

NOM Prénom, « Titre de l'article », *Titre de la revue*, numéro, date de mise en ligne, URL du site, (consulté le : - - -).

Illustrations

-Dans le cas où l'article contient des photos d'œuvres d'art (peinture, sculpture, photographies, installation, affiche, etc.) l'auteur·e de l'article doit s'assurer que les illustrations proposées sont libres de droit ou fournir l'autorisation de l'artiste si elles sont soumises au droit de propriété intellectuelle.

-Chaque illustration doit porter en légende les précisions nécessaires pour l'identifier (Arial, taille 10):

NOM Prénom de l'artiste, *Titre de l'œuvre*, année de production, techniques, dimensions, lieu d'exposition (le cas échéant).

Comité scientifique

CHOUBA SKHIRI Faten, Professeur de l'enseignement supérieur, arts plastiques, Université de Sousse.

DJEDIDI Hafedh, Professeur de l'enseignement supérieur, arts de spectacle et théâtre, Université de Sousse.

JEMMALI AMMARI Sana, Professeur de l'enseignement supérieur, arts plastiques, Université de Sousse.

JOINNAULT Brigitte, Maître de conférences, études théâtrales, Université Côte d'Azur.

MARTIN Jean-Christophe, Professeur de droit international, IdPD, Université Côte d'Azur.

Comité scientifique de lecture (en cours de constitution)

Conseils scientifiques

DJEDIDI Hafedh, Professeur de l'enseignement supérieur, arts du spectacle et théâtre, Université de Sousse.

JOINNAULT Brigitte, Maître de conférences, études théâtrales, Université Côte d'Azur.

Patronage de l'Institut de la Paix et du Développement

MARTIN Jean-Christophe, Professeur de droit public, Directeur de l'IdPD, Université Côte d'Azur.

Responsable de projet

Wafa Rezg Khadhraoui [Chercheuse en esthétiques et pratiques des arts || CTEL UPR⁶³⁰⁷, Université de la Côte d'Azur, France et UR13ES57 Université de Sousse, Tunisie. || Nommée Jeune ambassadrice de l'Université Côte d'Azur pour la paix 2020 || Programme opéré par l'Institut de la paix et du développement (IdPD) Univ. UCA avec un soutien de l'IDEX UCA^{JEDI} || Nomination dans le cadre d'un concours de projet scientifique pour le projet d'organisation et montage du « Congrès international des arts et des littératures pour la paix Nice-Sousse 2020 »]